

Florence Emptaz

## LA PHARMACOPÉE DE MONSIEUR HOMAIS – ou la pharmacie dans tous ses états –

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la médecine se transforme radicalement, et à tous niveaux : modes d'exploration du corps, reconnaissance des pathologies, formulation du diagnostic, mise en place de cures et de soins sont autant de pratiques soumises à de nouvelles normes. Le savoir hérité des pères est sans cesse remis en question, grâce à la détermination de grands praticiens qui sont aussi des pionniers et des chercheurs.

La pharmacie, sœur siamoise, en quelque sorte, de la médecine (je n'emploie pas cette image au hasard, puisqu'on se souvient que jadis, et cela jusqu'à la fin de la période médiévale, la profession de médecin-préparateur incombait à un seul et même homme, le plus souvent un religieux) connaît une évolution semblable. Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par exemple, que naît véritablement le pharmacien, et que se définit son statut : à la suite d'un décret de Louis XVI, le *Jardin des Apothicaires* est remplacé par un *Collège de Pharmacie*, les apothicaires prennent officiellement le nom de pharmaciens, et obtiennent, après maintes querelles avec les chirurgiens et les médecins, l'exclusivité de la préparation des remèdes. Ce changement de nom, on s'en doute, n'est pas le fruit d'une simple fantaisie. Au nouveau titre correspondent une nouvelle nature et de nouvelles fonctions. Ainsi, par exemple, passer de l'espace du Jardin à celui du Collège, comme lieu d'apprentissage, n'est pas insignifiant : on passe du lieu ouvert au lieu clos, du dehors au dedans; la culture se déplace : l'*Herbarium* est concurrencé par l'Université, le savoir-faire cède la place au savoir, et le pharmacien n'a plus rien d'un apothicaire-jardinier; la "culture" est près de devenir une activité de laboratoire<sup>1</sup>, la chimie va menacer la phytothérapie.

La superbe profession de foi du pharmacien Homais, que Flaubert met en scène dans *Madame Bovary*, illustre parfaitement cette évolution :

- [...] mais qu'est-ce que la culture vous regarde? Vous vous y entendez donc?
- Certainement, je m'y entends, puisque je suis pharmacien, c'est-à-dire chimiste! Et la chimie, Madame Lefrançois, ayant pour objet la connaissance de l'action réciproque et moléculaire de tous les corps de la nature, il s'ensuit que l'agriculture se

---

<sup>1</sup> Dans le sens où l'on parle aujourd'hui de la culture des germes et des bactéries...

trouve comprise dans son domaine! [...] Croyez-vous qu'il faille, pour être agronome, avoir soi-même labouré la terre? [...] Mais il fait connaître plutôt la constitution des substances dont il s'agit, les gisements géologiques, les actions atmosphériques, la qualité des terrains [...]<sup>2</sup>.

Cela dit, le passage de l'état d'apothicaire à celui de pharmacien ne s'accomplit pas en un tour de main, et pour analyser les tenants et les aboutissants d'une telle évolution, je voudrais me pencher maintenant sur le cas de l'inénarrable Monsieur Homais. Dans son récit, il semble que Flaubert ait eu à cœur de broser un personnage incarnant cette transition névralgique entre deux "états" distincts — et l'on note d'entrée de jeu que Flaubert, même s'il définit d'abord Homais comme un "pharmacien", ainsi l'atteste fièrement l'enseigne en lettres d'or qui orne sa devanture, l'appelle aussi "apothicaire". Cette variation dans les appellations ne répond pas à un simple souci d'éviter les répétitions, ou à une seule intention ironique, puisque dès 1835, le *Dictionnaire de l'Académie* confirme que l'emploi du terme "apothicaire" comporte une nuance péjorative<sup>3</sup>. Il semble que Flaubert, bien plutôt, se plaise à jouer de cette indécision pour souligner le caractère à la fois fuyant et opportuniste de Homais.

Homais, homme de transition, est celui qui, dans l'économie du roman, toujours s'entremet (entre Charles et Emma, entre Emma et Léon, entre Charles et Canivet, entre Canivet et Larivière<sup>4</sup>), interpelle, interprète ou s'interpose. Tout en se voulant homme de progrès — pharmacien, donc — il ne peut à l'évidence faire son deuil de l'*aura* un rien magique qui revêtait le titre d'apothicaire. Ce pourquoi, dans *Madame Bovary*, nous le voyons résolu à être l'un et l'autre, quoi qu'il advienne... De l'apothicaire, il a le bonnet grec, l'amour immodéré pour les dénominations latines qu'il emploie sans aucune crainte du ridicule<sup>5</sup>, la passion des décoctions, des macérats et des préparations en tous genres. Il conçoit son

---

<sup>2</sup> *Madame Bovary*, l'Intégrale I, p. 619.

<sup>3</sup> "L'apothicaire faisant commerce de substances dont le vulgaire ignore complètement la nature et le prix, le mot apothicaire devint, pour le peuple, synonyme de trompeur; de là l'emploi de ce mot en mauvaise part, et le plus souvent d'une manière ironique", note le *Grand Dictionnaire Larousse du 19<sup>e</sup> siècle*.

<sup>4</sup> Il fait irruption chez les Bovary lorsque les deux époux, après l'apparente réussite de la ténatomie de Charles, retrouvent une forme d'entente conjugale et s'apprêtent à se coucher — Homais, ainsi, coupe court aux heureuses dispositions d'Emma. Il fait aussi obstacle aux retrouvailles entre Léon et Emma, à Rouen, et empêche le jeune homme de rejoindre au plus vite sa maîtresse. Il se place entre Charles et Canivet, lors des suites malheureuses de l'opération du pied bot, et opère un va et vient incessant entre Canivet et Larivière lors d'un repas improvisé qu'il donne chez lui, le soir de la mort d'Emma...

<sup>5</sup> On se souvient de son fameux "saccharum, docteur?", adressé à Larivière qui s'apprête à boire son café (*Madame Bovary*, p. 683), et à sa manie de citer du latin lorsqu'il s'échauffe — notamment lorsqu'il semonce Justin, dans la troisième partie du roman — en procédant à des citations sans aucun rapport avec la situation où il se trouve (*ibid.*, p. 658).

métier comme un art, manie des secrets de fabrication, “comme au bon vieux temps des élixirs et des juleps”, où s’élaborait la nuit quelque “remède mystérieux dans la seconde arrière-boutique, derrière les gros alambics verts et les paquets de baume”, ainsi le rêve Flaubert lui-même, dans *Par les champs et par les grèves*<sup>6</sup>. Du pharmacien, il a le sens du négoce et du profit, le goût de la publicité, la veine commerçante. Il occupe l’arrière-boutique et parade en devanture. Il se place du côté de l’avenir sans rien vouloir céder au passé. Homais, à tous égards, se pose comme une synthèse vivante, et est fier de l’être. Il représente une espèce en voie de disparition, en même temps qu’il se veut le modèle exemplaire d’une race nouvelle.

Homais est de ceux qui brandissent la bannière de la confrérie de l’ordre des pharmaciens. Il se pose en homme éclairé, ainsi l’atteste, par une de ces superbes dérisions dont Flaubert a le secret, sa contribution au *Fanal de Rouen*, journal qui se donne pour mission d’informer sur les avancées scientifiques et de divulguer expériences et découvertes : “je reçois [...] plusieurs feuilles périodiques, parmi lesquelles, quotidiennement, *Le Fanal de Rouen*, ayant l’avantage d’en être le correspondant pour les circonscriptions de Buchy, Forges, Neufchâtel, Yonville et les alentours”. Homais, sans cesse mu par un souci pédagogique (il a chez lui un apprenti, Justin, qu’il initie censément aux arcanes de la pharmacopée), entend contribuer lui-même au progrès – il n’est qu’à considérer l’important mémoire qu’il rédige : “*Du cidre, de sa fabrication et de ses effets*”, sujet crucial (“d’utilité publique”<sup>7</sup>, comme le souligne son auteur!) pour tout normand qui se respecte... De cet ouvrage édifiant, nous entendons parler à plusieurs reprises dans le roman<sup>8</sup> : Flaubert nous fait sourire en soulignant l’infinie autosatisfaction du pharmacien de Yonville, qui n’a à la vérité pas grand chose d’autre que ce petit mémoire à son actif. À Madame Lefrançois, qui d’ailleurs à ce moment-là ne l’écoute absolument pas, il déclare avec une fierté qu’il ne peut contenir :

Ainsi, moi, j’ai dernièrement écrit un fort opuscule, un mémoire de plus de soixante et douze pages, intitulé : *Du cidre, de sa fabrication et de ses effets, suivi de quelques réflexions à ce sujet*, que j’ai envoyé à la Société agronomique de Rouen; ce qui m’a même valu l’honneur d’être reçu parmi ses membres, section d’agriculture, classe de pomologie... Eh bien! si mon ouvrage avait été livré à la publicité...<sup>9</sup>

---

<sup>6</sup> *Op. cit.*, l’Intégrale II, p. 276.

<sup>7</sup> *Madame Bovary*, p. 691.

<sup>8</sup> C’est, au demeurant, l’ouvrage le plus cité dans *Madame Bovary*, avec trois occurrences.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 619.

La formule “fort opuscule”, évidemment, prête à rire; même si Homais, on s’en doute, entend par là souligner la puissance de vue et de pensée déployée pour cet ouvrage, l’antithèse nous place d’emblée du côté de la dérision. Du reste, l’ensemble de cette déclaration s’amuse du décalage entre le caractère ronflant des termes et l’insignifiance de ce qu’ils désignent réellement. On se demande combien de membres actifs pouvait bien compter la classe de pomologie de la société agronomique de Rouen... En tout cas, le pharmacien s’en enorgueillit, et le fameux mémoire est évoqué de nouveau à la fin du chapitre VIII, dans l’article qu’il rédige pour le *Fanal* :

Il se citait des premiers parmi les membres du jury, et même il rappelait, dans une note, que M. Homais, pharmacien, avait envoyé un Mémoire sur le cidre à la Société d’Agriculture<sup>10</sup>.

Le sujet abordé étonne pour un pharmacien qu’on aurait davantage imaginé écrivant un traité sur les simples et leurs vertus médicinales, ou sur toute autre chose plus directement liée aux préoccupations et aux activités pharmaceutiques. Peu de pommes utilisées dans les pharmacopées... Mais Homais n’est pas homme à se laisser emprisonner dans une discipline unique. Il entend utiliser sa pensée et ses connaissances pour servir de nobles causes, et il est vrai que l’alcoologie est un de ses chevaux de bataille... Le mot de cidre, d’ailleurs, étymologiquement, désigne une “boisson enivrante”, et Homais tonne à diverses reprises contre l’ivresse; les mesures sévères qu’il envisage pour enrayer ce fléau, notamment lors du chapitre des Comices, montrent son impitoyable intolérance :

Je voudrais que l’on inscrivît, hebdomadairement, à la porte de la mairie, sur un tableau *ad hoc*, les noms de tous ceux qui, durant la semaine, se seraient intoxiqués avec des alcools<sup>11</sup>.

Si Homais s’investit tant dans les travaux de recherche et de vulgarisation, c’est donc par amour du prochain. Par ses fonctions, il se sent préposé au bien-être de ses concitoyens. À l’en croire, il agit “par humanité pure”<sup>12</sup>, ainsi le dit-il à Hippolyte, lorsqu’il essaie de le convaincre de se faire opérer de son pied bot. Et pourtant, d’autres ambitions le motivent, ainsi l’apprenons-nous dans les dernières pages du roman :

Homais désirait la croix. Les titres ne lui manquaient point :

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 626.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 623.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 633.

1° S'être, lors du choléra, signalé par un dévouement sans bornes; 2° avoir publié, et à mes frais, différents ouvrages d'utilité publique, tels que... (et il rappelait son mémoire d'utilité publique, *Du cidre, de sa fabrication et de ses effets*; plus des observations sur le puceron laniger, envoyées à l'Académie; son volume de statistique, et jusqu'à sa thèse de pharmacien); sans compter que je suis membre de plusieurs sociétés savantes (il ne l'était que d'une seule)<sup>13</sup>.

"Il ne l'était que d'une seule", certes, mais de laquelle! Flaubert, qui a au fil du roman disséminé les informations reprises de façon synthétique dans la requête de Homais, nous donne à mesurer une fois de plus l'étendue de ses prétentions, et le ridicule de son pédantisme. Le seul élément nouveau – mais il faut reconnaître qu'il est de taille! – concerne les travaux menés sur le puceron laniger (avec ce sujet, nous saisissons encore moins le rapport avec la pharmacie). Les points de suspension, dans "différents ouvrages d'utilité publique, tels que..." ont plusieurs effets. On pourrait d'abord croire que Flaubert veut nous épargner une liste fastidieuse, mais la parenthèse, ouverte juste après, dément cette apparente volonté d'économie, puisqu'il énumère quand même les ouvrages dont Homais revendique la paternité. Le fameux opuscule sur le cidre figure en première position : signe qu'il s'agit là d'un ouvrage majeur, le grand œuvre du pharmacien.

Flaubert s'amuse et s'ingénie à inscrire Homais dans le local. Le pharmacien (grâce à Dieu!), exerce son art et ses prétentions dans un périmètre restreint : publication régionale abordant des sujets d'intérêt régional, désir d'assurer la publicité du bourg où il habite, formation dispensée à un apprenti qui est aussi son arrière-cousin (confiné, comme il se doit, dans l'arrière-boutique!) : on ne sort ni du cercle du bourg, ni du cercle de la famille.

Pourtant, il rêve d'être un esprit universel, et chérit l'éclectisme. Il suffit de l'entendre vanter sa bibliothèque auprès de Madame Bovary pour s'en convaincre : "bibliothèque composée des meilleurs auteurs : Voltaire, Rousseau, Delille, Walter Scott, *L'Écho des feuilletons*, etc". Homais entend montrer que sa bibliothèque est riche et variée, et qu'il ne s'embarrasse d'aucun préjugé : chez lui, Voltaire et Rousseau cohabitent pacifiquement sur les rayonnages; il prise tout autant la philosophie que les romans d'aventures, et ne néglige pas la littérature populaire. Cela dit, on ne peut s'empêcher de penser, au vu de cette gradation décroissante – on pourrait plutôt parler ici de dégradation! – qui va de Voltaire à *L'Écho des feuilletons*, que la pente naturelle de Homais va vers le rétrécissement :

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 691.

depuis le philosophe des Lumières par excellence jusqu'aux productions à la feuille, et encore, collectées et recueillies en différé, puisque Homais n'en reçoit, comme n'atteste le nom du périodique, que l'écho... Bref, au gré de cette énumération, on passe de la vision du philosophe éclairé à la revue, de la création à la compilation. Homais, d'ailleurs, incarne lui-même cette forme de décadence : persuadé de sa supériorité d'homme éclairé, fasciné par l'esprit encyclopédique, mangeant à tous les râteliers du savoir humain, il se fait le chantre du progrès et diffuse le fruit de ses lectures ou de ses observations ... dans *Le Fanal de Rouen*. Lui aussi passe de l'universel au local – mais entend bien, par le biais du local, rejoindre l'universel. Le rapport inspiré de l'opération du pied bot qu'il destine à ce journal illustre bien cette ambition d'universalité de Homais : partant du particulier, il veut tendre au général; par le recours à l'anecdote, il tente d'énoncer les vérités essentielles qui structurent notre monde :

Malgré les préjugés qui recouvrent encore une partie de la face de l'Europe comme un réseau, la lumière cependant commence à pénétrer dans nos campagnes. C'est ainsi que, mardi, notre petite cité d'Yonville s'est vue le théâtre d'une expérience chirurgicale qui est en même temps un acte de haute philanthropie<sup>14</sup>.

Le lexique employé par Homais ne trompe personne, et ce seul mot de "lumière" (qui renvoie à l'éclat du *Fanal!*) suffit à suggérer dans quelle lignée intellectuelle il se situe<sup>15</sup>. Le choix des images et leur caractère redondant (après "préjugés qui recouvrent", la comparaison "comme un réseau" est bien superflue) permet de mesurer la lourdeur de Homais, qui procède toujours par surenchère... Il cite, raconte, commente, traduit, énumère, ajoute et ajoute encore, sans trêve. Par ses fonctions de pharmaciens, il collecte les substances, collectionne recettes, ustensiles et préparations, s'absorbe dans les additions, consigne, prend des notes, écrit "des chiffres sur [son] cahier"<sup>16</sup>. Le pharmacien est à la fois homme du Verbe et du Nombre. On ne sait, avec lui, s'il faut écrire "contes" ou "comptes" d'apothicaire... Ce mot-même de compte rendu, avec lui, prend un relief particulier : récit tout calculé, fruit d'un homme intéressé, soucieux de "réclame", tout en même temps conteur et comptable.

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 634.

<sup>15</sup> Nous l'avions déjà entendu évoquer sa "religion" : "Mon Dieu à moi, c'est le Dieu de Socrate, de Franklin, de Voltaire et de Béranger! Je suis pour la *Profession de foi du vicaire savoyard* et les immortels principes de 89". *Ibid.*, p. 600.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 631.

Un conteur — et un comptable — qui ne ménage pas ses effets, ainsi l’attestent les élans d’enthousiasme, le lyrisme et la ferveur avec lesquels il achève son récit :

Honneur donc aux savants généreux! Honneur à ces esprits infatigables qui consacrent leurs veilles à l’amélioration ou bien au soulagement de leur espèce! Honneur! trois fois honneur! N’est-ce pas le cas de s’écrier que les aveugles verront, les sourds entendront et les boiteux marcheront? Mais ce que le fanatisme autrefois promettait à ses élus, la science maintenant l’accomplit pour tous les hommes<sup>17</sup>!

Le pharmacien, dans *Madame Bovary*, est donc celui qui assure la circulation du savoir et des idées : il divulgue les informations, garantit la communication. Préparateur, colporteur, et commerçant. Un rien voleur, aussi... En somme, il fait honneur à Hermès, son patron. Comme lui, il se déplace sans cesse (Homais est sans doute l’être le plus mobile du roman), essayant d’être partout à la fois.

Quoique mobile, il paraît indéracinable, et n’hésite pas, pour le rester, à empêcher quiconque d’en faire autant. Ainsi en va-t-il de ses rapports avec les médecins, et plus précisément de ses rapports avec Charles Bovary, qui vient s’installer à Yonville. Entre médecin et pharmacien doit exister une collaboration étroite, l’un dévolu au diagnostic et à la prescription, l’autre se plaçant du côté de la médication. Unis pour faire face à la maladie, pour essayer de l’enrayer, ou, à défaut, de la limiter. Or, Homais, dans *Madame Bovary*, a tendance à outrepasser ses fonctions de pharmacien, et à prendre la place du médecin — réminiscence des temps anciens où les apothicaires assumaient également la partie diagnostique de la lutte contre la maladie... Reste qu’à l’heure où se déroule le récit, la répartition des rôles est clairement établie entre médecin et pharmacien, et que quiconque contreviendrait à ces lois s’exposerait aux plus sévères sanctions; Homais en sait quelque chose, pour avoir été convaincu d’exercice illégal de la médecine :

Il avait enfreint la loi du 19 ventôse an XI, article 1er, qui défend à tout individu non porteur de diplôme l’exercice de la médecine; si bien que, sur des dénonciations ténébreuses, Homais avait été mandé à Rouen, près M. le procureur du roi, en son cabinet particulier. [...] Peu à peu, le souvenir de cette admonition faiblit, et il continuait, comme autrefois, à donner des consultations anodines dans son arrière-boutique<sup>18</sup>.

La formule “consultations anodines”, sous la plume de Flaubert, n’est pas le fruit du hasard. Il s’agit, pour l’écrivain, de montrer que le pharmacien lui-même, avec

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 634.

<sup>18</sup> *Op. cit.*, collection l’Intégrale, t. I, p. 603.

son habituelle mauvaise foi, minimise l'importance de l'infraction qu'il commet : il doit régler de petits maux sans gravité que des recommandations avisées et une médication appropriée parviendront aisément à soigner. Tout pharmacien ne détient-il pas un pouvoir de conseil? Mais alors, pourquoi se cacher dans l'arrière-boutique? À moins que l'adjectif "anodin" ne doive ici être pris dans son acception première, puisqu'il fut employé d'abord, avant de connaître une généralisation et une extension de sens, pour désigner en médecine un remède calmant et apaisant. Est "anodin" ce qui présente des vertus antalgiques, comme la ciguë et les opiacés<sup>19</sup>. Homais serait alors celui qui endort le mal, à défaut de le soigner : chose très possible, pour qui a coutume d'endormir son auditoire par l'ennui que suscitent ses interminables discours... Reste que souvent, le remède anodin est un remède inutile, et que dans le contexte médical lui-même, le mot prend le sens de "vain et sans danger". Dans ce cas, les consultations de Homais seraient vaines pour le malade, et sans danger pour lui... Quel que soit le niveau de sens retenu pour ce cas précis, Homais n'agit pas conformément à la déontologie pharmaceutique : il prescrit des médications dont il aurait mieux valu laisser l'initiative et la responsabilité à un médecin, et propose des solutions dont l'efficacité peut être mise en doute...

Homais a à cœur de museler Charles : "en s'attachant Bovary par des politesses, c'était gagner sa gratitude et empêcher qu'il ne parlât plus tard, s'il s'apercevait de quelque chose"<sup>20</sup>. Quand il paraît lui venir en aide, et se montre désireux d'accroître sa réputation, il le fait de façon catastrophique : ainsi, lorsque, par l'entremise d'Emma, il pousse Charles à tenter la cure du pied bot d'Hippolyte, il le fait non pas pour l'officier de santé, mais pour lui, dans l'espoir que le succès de cette opération rejaillira sur lui et fera de la publicité pour Yonville. Le compte rendu qu'il rédige devient d'ailleurs, sous la plume amusée de Flaubert, une "réclame" qui lui permet de se poser en témoin éclairé d'une réalisation chirurgicale peu répandue. À lui l'honneur et l'avantage de la relater dans le précieux *Fanal de Rouen*...

---

<sup>19</sup> Furetière présente d'ailleurs un emploi substantivé de l'adjectif, au sens de remède calmant : "les vrais anodins sont ceux qui guérissent les maladies, ou ôtent la douleur, comme font plusieurs huiles de plantes".

<sup>20</sup> *Ibid.*

Homais fait donc obstacle à toute réussite possible de Charles à Yonville<sup>21</sup>. Après le “pauvre Yanoda”<sup>22</sup>, vient ce “pauvre Bovary”, et d’autres encore, ainsi nous l’apprend Flaubert dans les dernières lignes du roman :

Depuis la mort de Bovary, trois médecins se sont succédé à Yonville sans pouvoir y réussir, tant Homais les a tout de suite battus en brèche<sup>23</sup>.

Homais mène la vie rude à tous ses concurrents, fussent-ils des médecins exerçant de la façon la plus légitime leur art. C’est, littéralement, un empoisonneur. Un pharmacien au sens strict du terme puisque le pharmacien, étymologiquement, est celui qui prépare les poisons : *pharmakeia*, qui désigne l’“emploi de médicaments ou de poisons”, dérive de *pharmakon*, “plante médicinale”, “drogue, remède ou poison”, “breuvage magique, sortilège”. À y bien regarder, on s’avise que Homais est plus habile à empoisonner qu’à soigner : pour ses fonctions thérapeutiques, nous savons seulement qu’il a prêté un peu de diachylum à Charles pour désinfecter la petite blessure de Berthe<sup>24</sup> – et le voyons apporter des bandes, des montagnes de bandes pour l’opération d’Hippolyte; lorsqu’il tente de soigner l’Aveugle de la côte du Bois-Guillaume avec une “pommade antiphlogistique de sa composition”<sup>25</sup>, c’est le fiasco complet. En revanche, nous le voyons délivrer toutes sortes d’acides et autres substances nocives à Binet, non à des fins thérapeutiques, mais pour l’entretien de son matériel de chasse. Son capharmaüm regorge de produits toxiques, explique-t-il dans une explosion de colère contre Justin qui a profané le sanctuaire où il entrepose les poisons en ouvrant la porte avec “la clef qui enferme les acides avec les alcalis caustiques!” :

Tu as vu une bouteille, en verre bleu, cachetée avec de la cire jaune qui contient une poudre blanche sur laquelle j’avais écrit : *dangereux!* Et sais-tu ce qu’il y avait dedans? De l’arsenic! Et tu vas toucher à cela! prendre une bassine qui est à côté!

A côté! s’écria madame Homais en joignant les mains. De l’arsenic! Tu pouvais nous empoisonner tous! [...]

Ou bien empoisonner un malade! continua l’apothicaire. [...] Souvent, je m’épouvante moi-même, lorsque je pense à ma responsabilité!<sup>26</sup>

---

<sup>21</sup> Non seulement il empêche Charles de prospérer, mais en plus, après la mort de celui-ci, il privera la petite Berthe de toute chance de s’en sortir : il aurait dû, en sa qualité de parrain, lui apporter un vrai soutien et s’occuper de lui construire un avenir.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 602.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 692.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 613.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 675.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 658.

Il est presque étonnant que Homais parle tout simplement d'arsenic, et non pas d'anhydride ou d'acide arsénieux, comme il ne manquera pas de le faire plus tard, en présence des docteurs Canivet et Larivière<sup>27</sup> : sa colère lui fait oublier d'être pédant. Le terme "arsenic", employé comme tel, fait bien plus d'effet que la formule utilisée en chimie. Le mot, à lui seul, paraît investi de pouvoirs magiques, et sonne comme un sortilège. Le terme "poison" suscite le même effroi : dans la scène très tendue au cours de laquelle Emma extorque la clef du capharnaüm à Justin, le mot, trop lourd de sens, n'est même pas prononcé. La charge de terreur qu'il détient le fait devenir tabou :

– La clef! celle d'en haut, où sont les...

– Comment!<sup>28</sup>

Homais, dans son laboratoire, détient un pouvoir de vie et de mort : "responsabilité" dont il use bien mal dans cet extrait, puisqu'évidemment il révèle à tout le monde la présence de ces poisons dans son cabinet. Ces propos imprudents et dangereux (des paroles empoisonnées) ne sont pas tombés dans l'oreille d'une sourde : Emma a tout entendu; on connaît la suite... Homais, poison incarné, est incapable de jamais concevoir un antidote efficace, comme il le prouvera au chapitre VIII de la troisième partie :

– Du calme! dit l'apothicaire. Il s'agit seulement d'administrer quelque puissant antidote. Quel est le poison?

Charles montra la lettre. C'était de l'arsenic.

– Eh bien! reprit Homais, il faudrait en faire l'analyse.

Car il savait qu'il faut, dans tous les empoisonnements, faire une analyse;[...]<sup>29</sup>.

Homais, nous le constatons, est plus apte à fabriquer et stocker des poisons qu'à élaborer des contrepoisons. Il est incapable de ramener à la santé et à la vie. Le seul art curatif qu'il maîtrise – encore que le récit ne nous en apporte pas la preuve – consiste à "soigner les vins malades"<sup>30</sup>, expression qui fait sourire pour ce fervent détracteur de l'alcoolisme. Expert, en somme, en boissons et en poisons – ce qui, en fait, revient au même : les mots sont des doublets, "poison" étant formé à partir de *potio*, "action de boire, breuvage, boisson". N'est-ce pas en qualité d'expert qu'il tient à goûter lui-même le cidre que son propre fournisseur

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 683.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 680.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 681.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 607.

est venu livrer aux Bovary : “marque de cordialité obséquieuse”, “plan”<sup>31</sup> pour endormir la vigilance ou d’éventuels soupçons de la part de Charles?

Homais, nous l’avons dit plus haut, fait honneur à Hermès, son patron, par sa mobilité et son incorrigible sens du négoce. Il en possède toute l’ambiguïté : comme le frère d’Apollon, il est un être du passage, à la fois rusé et menaçant; il excelle dans l’art des poids et mesures (inventés, rapporte la tradition, par Hermès) et dans celui de la fraude : pesées du pharmacien sur sa balance, consultations dans l’arrière-boutique. Homais est un être de parole, un être de discours : messenger et interprète, à sa façon, qui nous fait nous souvenir qu’Hermès était aussi le dieu de l’éloquence – Platon dans *Le Cratyle*, fait dériver son nom de *ermhneus*, “interprète”, mais aussi de *Eiremhs*, “celui qui imagina la parole”.

Homais s’enferme dans son cabinet pour s’y délecter “dans l’exercice de ses “prédilections”, ainsi l’écrit Flaubert : “véritable sanctuaire, d’où s’échappaient ensuite, élaborés par ses mains, toutes sortes de pilules, bols, tisanes, lotions et potions”<sup>32</sup>. Homais chimiste – l’alchimie des temps modernes! – qui, au sens propre comme au sens figuré, détient la clé du destin d’Emma : la clé du capharnaüm où sont les poisons, et par laquelle tout, pour la jeune femme, va basculer : “La clef! [...] Je la veux! Donne-la-moi” demande-t-elle “à voix basse, d’une voix douce, dissolvante” (à l’image des substances du même nom, qui ne doivent pas manquer de figurer sur les étagères de Homais), “la clef étiquetée *Capharnaüm*”<sup>33</sup> qui doit, par la mort, lui apporter la délivrance.

Si Homais, sur sa devanture, arborait un caducée – lequel, dans la tradition, et avec des variations, est à la fois un attribut du dieu aux pieds ailés et l’emblème des médecins et des pharmaciens – il serait bien incomplet et bien dégénéré en regard de ce qu’il représentait à l’origine dans le mythe d’Asclépios. Le fils d’Apollon (neveu d’Hermès, donc, et qui fut formé et éduqué par lui – là encore, on ne sort pas du cercle de la famille!) avait en effet reçu d’Athéna le pouvoir de ressusciter les morts avec le sang des veines du côté droit de la Gorgone et de donner la mort avec le sang du côté gauche. S’il usa largement du remède, il n’a pas du tout usé du poison : il tient et contient le serpent chargé de venin, qui se transmue en potion guérissante. Nul équilibre gagné par l’intégration des forces contraires, chez Homais : le venin du serpent, en se

---

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 603.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 658.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 680.

déversant dans une vasque, ne devient aucunement remède. La pharmacopée de Monsieur Homais est bien négative et bien destructrice. Ce poison fait homme ne maîtrise pas l'art des antidotes. Le poison reste du poison. Aucune transmutation du mal en bien, aucune transsubstantiation rédemptrice. Avec Homais, point de salut. Plutôt que d'un bâton orné de serpents, il rêve d'une croix : la croix d'honneur, qui, à ses yeux, remplace avantageusement le caducée.